



Arrondissement : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès et massifs adjacents

Dans l'emprise de l'avenue Royalmount entre chemin Royden et boulevard Décarie direction est.

La Commission des services électriques de Montréal vous informe que des travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès et massifs adjacents se dérouleront à compter du **5 mars 2025**.

Nature des travaux

- Bris et reconstruction d'un puits d'accès et massifs adjacents
- Asphaltage et de réfection des trottoirs

Circulation

- **Fermeture de la voie en direction est sur l'avenue Royalmount à l'intersection du boulevard Décarie.**
- Circulation locale seulement entre Chemin Royden et l'entrave en direction est.
- Fermeture du trottoir du côté sud avec un corridor piéton aménagé.
- Stationnement interdit à la hauteur des travaux.
- Entraves partielles avec chemins de détour à prévoir.

Date et horaire des travaux

- Début des travaux : **5 mars 2025**
- Fin des travaux : **4 avril 2025**
- Horaire : de 7 h à 19 h

Il est à noter que ces interventions pourraient être décalées ou la durée des travaux prolongée en fonction des conditions météorologiques défavorables ou en raison d'autres contraintes

Impacts appréhendés de ces travaux

- Accès aux bâtiments : maintenu en tout temps;
- Accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés.

INFO-TRAVAUX



**Commission des services
électriques de Montréal**

Transport en commun

Les services de transport en commun sont maintenus. Il est toutefois possible que des arrêts d'autobus de la STM soient déplacés de manière temporaire.

Impacts

L'excavation du roc et le bris de structures en béton existantes nécessiteront l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs occasionnant bruit, poussière et vibrations. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les inconvénients causés par les travaux.

Interruption de service aux abonnés d'Hydro-Québec

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service de distribution d'électricité et de télécommunication. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur de service comme vous le feriez habituellement.

Remise en état

Les clôtures, les surfaces gazonnées et les aménagements paysagers touchés par nos interventions seront remis dans leur état original. Une réfection temporaire sera faite à la fin des travaux. La réfection permanente sera faite au printemps 2025.

Renseignements

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Mustapha Abdelhamid, agent technique présent sur le chantier au (438) 978-6627.

**La Commission des services électriques de Montréal vous informera de l'évolution des travaux.
Merci de respecter la signalisation aux abords du chantier !**